

816, rue Principale, Saint-Herménégilde (Québec), J0B 2W0 Téléphone : (819) 849-4443 / Télécopieur : (819) 849-6924 municipalite@st-hermenegilde.qc.ca

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉE PAR LA SOUSSIGNÉE, Madame Johanne Le Buis, secrétaire-trésorière de la susdite municipalité,

QUE:

Le conseil de la municipalité de Saint-Herménégilde, à une assemblée régulière du conseil fixée au 7 février 2022 à 19h tenue à huis clos en visioconférence étudiera la demande de dérogation suivante :

DEMANDE DE DEROGATION (PPCMOI) no 2022-02

Le propriétaire présente une demande en vertu du règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, qui a pour nature et effets de permettre l'implantation d'une construction résidentielle sur le lot 6 382 230 du cadastre du Québec.

 Permettre la construction d'une maison unifamiliale sur une fondation constituée de pneus recyclés compactés de terre dans la zone RF-1.

Toute personne intéressée à se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande peut le faire par l'une ou l'autre des façons suivantes :

- En transmettant ses commentaires par écrits, au plus tard le lundi 7 février 2022, à 16h :
 - Soit par la poste au : Municipalité de Saint-Herménégilde, 816, rue Principale, Saint-Herménégilde (Québec) J0B 2W0 ;
 - Soit en déposant le commentaire écrit dans la boite aux lettres sécurisée située à la même adresse;
 - o Soit par courriel à : direction@st-hermenegilde.qc.ca.

Donné à Saint-Herménégilde, ce 14e jour de janvier 2022.

Johanné Le Buis Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée Johanne Le Buis, secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Herménégilde, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut le 14 janvier 2022 en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 14e jour de janvier 2022

Johanne Le Buis

∕Secrétaire-trésoríère